

Liste de questions auxquelles vous devrez répondre

- 1 Portez-vous un stimulateur (pacemaker) ou un défibrillateur cardiaque, un neurostimulateur ou un implant dans l'oreille?
- 2 Votre implant éventuel a-t-il été modifié depuis la prise de rendez-vous ?
- 3 Avez-vous subi une opération chirurgicale ?
- 4 Avez-vous un quelconque objet métallique dans le corps (y compris éclats métalliques, balles, éclats d'obus...) ?
- 5 Portez-vous un appareillage ou une prothèse, un patch ou un tatouage, du maquillage ?
- 6 Etes-vous enceinte ou susceptible de l'être; allaitez-vous ?
- 7 Etes-vous insuffisant rénal sévère ?
- 8 Etes-vous allergique aux agents de contraste ?
- 9 Etes-vous claustrophobe, sujet à des crises d'épilepsie ou des absences ?

N'hésitez pas à fournir tout renseignement qui vous paraîtrait important et à nous poser des questions sur l'examen.

NOTE

SVP Apportez le jour de l'examen

- 1 la demande de votre médecin (ordonnance, lettre,...)
- 2 vos documents d'identité
- 3 la carte d'identification de votre implant et la télécommande éventuelle.

Comment prendre RDV pour une IRM ?

Aucun examen ne peut être fixé sans avoir communiqué au préalable la demande de votre médecin. Vous pouvez prendre rendez-vous :

- **via le formulaire en ligne sur le site de l'hôpital <https://www.erasme.be/>**
Cliquer sur Mon Rendez-Vous, puis sur Prendre un rendez-vous, sélectionner Radiologie imagerie médicale et cliquer sur le lien vers le formulaire
- **par fax via votre médecin au +32 (0)2 555 67 30** en joignant la demande d'examen
- **par email à RDV-IRM.Radio@hubruxelles.be** en joignant la demande d'examen
- **sur place Unité d'IRM Route 756** en vous munissant de votre demande d'examen

N'oubliez pas de mentionner toute information utile (implant, allergie,...).

Attention les examens d'IRM sont réalisés soit sur le site Erasme (hôpital principal) soit sur le site IMEDIA - Erasme en face de l'hôpital principal (au 501, Route de Lennik).

Le service de Radiologie est joignable par téléphone du lundi au vendredi de 8h à 16h45 au **+32 (0)2 555 33 12 (menu 1)**.



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
DE BRUXELLES
ACADEMISCH ZIEKENHUIS
BRUSSEL



Hôpital Erasme

Route de Lennik 808 – 1070 Bruxelles
T +32 (0)2 555 55 55 – M communication@hubruxelles.be
www.erasme.be

Service de Radiologie - Unité d'IRM

T +32 (0)2 555 33 12
M RDV-IRM.Radio@hubruxelles.be

Editeur responsable : Service de communication H.U.B.
Hôpital Erasme
Route de Lennik 808 – 1070 Bruxelles
10/2024

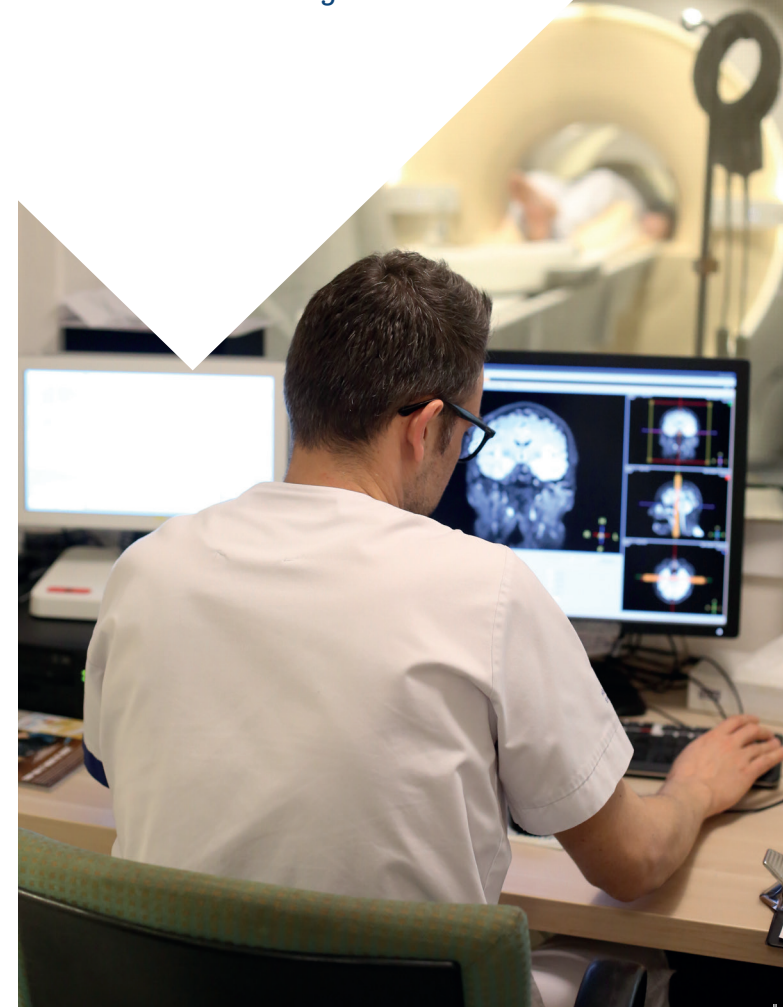
H.U.B.

HÔPITAL UNIVERSITAIRE
DE BRUXELLES
ACADEMISCH ZIEKENHUIS
BRUSSEL



Un examen d'IRM ? Imagerie par Résonance Magnétique

Service de Radiologie

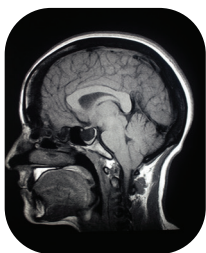




Déroulement d'un examen d'IRM

L'Imagerie médicale par Résonance Magnétique est une **technique non invasive** très efficace d'imagerie en coupes des tissus mous du corps.

L'IRM fait usage d'un appareil qui génère un **champ magnétique** permanent intense et qui consiste en un cylindre à l'intérieur duquel vous serez couché sur une table d'examen. Un microphone ainsi qu'une caméra permettront de communiquer et vous serez muni d'une sonnette pour nous appeler en cas de besoin.



Pendant l'acquisition des images, des **ondes électromagnétiques** dans la bande des radiofréquences (non-ionisantes, mais qui transmettent un peu de chaleur) seront utilisées ainsi qu'un champ magnétique variable responsable d'un bruit sonore important (des protections auditives vous seront fournies). Les images proviennent des signaux de résonance magnétique induits dans une antenne, qui est un dispositif placé autour ou sur une partie de votre corps.

Dans les conditions habituelles d'un examen réalisé en absence de contre-indication, en général **aucune conséquence néfaste pour la santé n'est à craindre.**

Certains examens nécessitent une injection intraveineuse d'un agent de contraste ou d'une spécialité pharmaceutique ou impliquent une préparation particulière comme être à jeun plusieurs heures avant l'examen, ou subir un lavement intestinal.

Durant l'examen qui dure entre 20 et 30 minutes **vous devrez rester immobile** mais le personnel se trouvera à proximité.

Pour les examens chez les enfants non prémédiqués et les personnes très claustrophobes, nous acceptons la présence dans la salle d'examen d'une personne accompagnante ne présentant pas de contre-indication.

Sécurité du patient

À votre arrivée le personnel vous posera plusieurs questions dont le but est de **vérifier l'absence de contre-indications** à l'examen d'IRM et vous informera sur le déroulement de l'examen.

Il vous invitera à revêtir des vêtements fournis par l'Hôpital, pour des raisons de sécurité et de qualité vous ne garderez aucun objet métallique comme soutien-gorge, bouton, agrafe, barrette de cheveux ou fermeture éclair métallique ou maquillage/crème dermatologique.

Le port de tout dispositif constitue un facteur de risque majeur, il est donc indispensable de le mentionner (voir encadré). L'introduction de métal ferromagnétique dans la salle d'examen est absolument interdite.



Contre-indications à l'IRM

La présence de tout dispositif implanté (pacemaker, défibrillateur, neurostimulateur, implant cochléaire,...) ou objet métallique (éclat, broches, clips, valves, prothèses,...) à l'intérieur ou sur le corps **constitue un facteur de risque majeur en IRM**. Pour cette raison, il est primordial de l'indiquer sur la demande d'examen et de transmettre l'information **au moment de la prise de rendez-vous**, afin que la compatibilité de l'implant avec l'IRM puisse être vérifiée.



Cependant, la compatibilité IRM d'un implant ne signifie pas forcément que l'examen puisse se dérouler de manière standard. La présence de tout dispositif médical implanté «compatible IRM sous conditions» nécessite une prise en charge particulière qui implique des vérifications et/ou réglages de l'implant chez le clinicien avant et/ou après l'examen IRM, ainsi que le choix de l'imageur avec dans certains cas des réglages à faire sur la machine IRM elle-même (et qui peuvent nécessiter du temps pour la mise en place).

Il est donc **indispensable de fournir TOUTES les informations nécessaires** concernant l'implant (copie de la carte d'identification avec le type d'implant, fabricant, modèle, date d'implantation etc.) à la prise de rendez-vous, faute de quoi **l'examen pourrait être annulé** au dernier moment par mesure de sécurité si toutes les procédures et vérifications n'ont pu être réalisées à temps pour le bon déroulement de l'IRM.

L'allergie aux produits de contraste et l'insuffisance rénale sévère ne constituent pas une contre-indication à l'IRM mais doivent impérativement être signalées.